

La CGT : un syndicat qui analyse, anticipe, revendique et informe !

Nous avons alerté sur les risques contenus dans la convention tripartite 2016-2018 et sur sa déclinaison : le plan stratégique Pôle Emploi 2020. L'Organisation Simplifiée (OSSPP) n'en est que son organisation opérationnelle et la GPEC son accompagnement RH.

Depuis le mois de juillet, nous avons proposé à nos syndiqués et abonnés 8 flashes alertant sur les dangers de l'Organisation Simplifiée.

Vous souhaitez lire ces flashes dans leur intégralité, contactez-nous et nous vous les transmettrons.

Conseillers GDD : la fin d'un métier ! Flash du 7/07

Après avoir officialisé la fin de la liquidation au juste droit et l'automatisation de la liquidation avec NPDE, la Direction Générale acte la mise à mort du métier de liquidateur.

- > La CGT exige l'arrêt de la systématisme du traitement numérique des demandes d'allocation et l'arrêt de la personnalisation/individualisation qui fait peser la responsabilité de tous les dysfonctionnements de Pôle Emploi sur le conseiller.

Fin de la « bi-compétence » : des milliers d'agents abusés ! Flash du 12/07

Une décision de la DG qui méprise totalement l'investissement et les efforts consentis par des milliers d'agents.

- > La CGT sera aux côtés de tous les agents lésés par cette décision !

REP, RRA, adjoints, DAAPes et DAPEs : qui se soucie de vous ? Flash du 6/09

Les changements annoncés dans le document de simplification 2020 vont à l'évidence mettre les encadrants des sites sous forte pression. Les ELD auront la lourde responsabilité de la gestion des problématiques RH et des situations individuelles ou collectives complexes.

- > REP, RRA, adjoints, DAAPes et DAPEs : la CGT se soucie de vous et vous défend !

Les Pôles Appui Gestion dans l'oeil du cyclone ! Flash du 30/09

Parmi les changements annoncés dans le document « Organisation simplifiée », c'est la partie réservée à l'avenir des Pôles Appui Gestion qui semble la plus floue.

- > La CGT revendique : un Pôle Appui Gestion par site, le renforcement des PAG en moyens humains et matériels, le retour de la gestion des aides et mesures sur site, des formations utiles et adaptées pour tous les agents des Pôles Appui.

Intégration des A2S aux APE : une disparition qui ne dit pas son nom ! Flash du 18/10

Alors que les espaces cadres et ensuite les A2S ont été désignés par la DG comme les « fleurons » de l'ANPE et plus tard de Pôle Emploi, celle-ci acte aujourd'hui leur disparition sans aucune explication rationnelle de ce choix.

- > Ne laissons pas la DG balayer d'un revers de main des compétences développées depuis des années par les agents des A2S.

Déploiement des psychologues sur les sites : une gestion catastrophique ! Flash du 18 /10

Alors que de l'aveu même du directeur régional : « les psychologues de l'AFPA ont été mal accueillis par pôle emploi », la direction a fait un choix très contestable dans la manière de les répartir sur les sites, une fois de plus sans donner d'explications rationnelles.

- > La CGT demande le maintien d'équipes de psychologues placées sous l'autorité directe des DT, une animation fonctionnelle régionale organisée et des critères de recrutements assouplis.

Equipes CDE : des moyens insuffisants et des outils déplorables ! Flash du 9/11

Avec l'organisation actuelle, nous pensons que Pôle Emploi risque de chercher longtemps le moyen de rapprocher offre et demande !

- > Pôle Emploi doit repenser sa politique envers les entreprises et donner aux CDE les moyens nécessaires pour remplir leur mission !

Expérimentation Fusion des portefeuilles : une absurdité de plus ! Flash du 18/11

Le projet de fusionner les modalités « renforcé » et « guidé » est juste une astuce grossière pour masquer l'impossibilité de contenir les portefeuilles « renforcé » à 70 demandeurs d'emploi. Le nombre de mail.net ne permet plus un suivi correct des demandeurs d'emploi par des conseillers débordés par les sollicitations.

- > La CGT demande de mettre fin aux modalités différenciées de traitement de la demande.
La CGT demande la réouverture des ARC placement pour le traitement des demandes urgentes.
C'est la santé des agents qui en dépend !

Aujourd'hui la GPEC enfonce clou ! Tract du 23/11

Cet accord attaque les personnels et vise à permettre la mise en œuvre d'orientations stratégiques de Pôle emploi qui sapent les fondements du service public et de l'indemnisation du chômage.

- > La CGT n'a pas signé cet accord et a fait valoir son droit d'opposition !

Une CGT forte dans les instances garantit des prises de positions claires et des propositions concrètes dans l'intérêt des agents et des usagers.

VOTEZ ET FAITES VOTER CGT